VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EXTRAORDINAIRE A L'ENCAN DE LA PROPRIETE FONCIERE APPARTENANT AU DEFUNT LOUIS MATHIS ESQ

LES OFFRES COMPRENANT PLUS PARTICULIEREMENT

3 MAGNIFIQUES ETENDUES DE TERRE sur la façade du fleuve et avant les facilités de chemin de fer près la grande fabrique de Meubles de la N. O. Manufacture de Bottes Alcus le Moulin Otis et d'autres grandes entreprises de manufactures.

UN ILET DE TERRE SUR LES RAILS DU tramway de fer bordé par les rues Tchoupitoulas Front, Léontine et Valmont.

MAGASINS PRÊTS DU MARCHE MAGASIN

MAISONS DE RESIDENCES dans le Premier District lequel pourra être un placement attrayant aux petits acquéreurs.

UN ILET DE TERRE dans le sixième district, lequel offrira une occasion aux spéculateurs et de nombreux autres moyens de desirables propriétés foncières complètement détachées de corps de cette annonce.

LES VENTES SERONT FAITES POUR EFFECTUER UN PARTAGE

MARDI LE 26 AVRIL 1904 A MIDI A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

Les renseignements complets annoncés à la vente.

IN RE SUCCESSION DE LOUIS MATHIS. No 71,483 du dossier de la Division D de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Et

IN RE LOUIS J. J. MATHIS ET ALS VS MME ELIZABETH KOPP MATHIS, et als No 72,93 du dossier de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, ledit ordre daté et signé le 7 mars 1904, et d'un ordre amendé daté le 24 mars 1904, rendu dans la succession de Louis Mathis, No 71,483 du dossier, et en vertu du jugement de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, ledit jugement rendu en cour ouverte le 17 mars 1904 et signé en cour ouverte le 23 mars 1904, rendu dans l'affaire de Louis J. J. Mathis et als vs Mme Elizabeth Mathis et als No 72,930 du dossier, je J. L. Onorato, un encanteur judiciairement licencié pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 26 avril 1904, à midi.

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges dépendances, servitudes et avantages y appartenant, situé dans l'ilet No 4, Quatrième District de cette ville, lequel dit ilet est borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Philip et Sorapanu; ladite portion de terre est indiquée comme lot 5, sur un plan de voyer fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904 et mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds de face à la rue Water, par une profondeur de 99 pieds, 0 pouce, 7 lignes sur la ligne de la rue Sorapanu et d'une profondeur de 90 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne de la rue Philip, la propriété courant au travers de l'ilet et s'ouvrant sur les deux rues Tchoupitoulas et Water. Le lot est à une distance de 303' 11 3" de l'encoignure de la rue Sorapanu.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville désigné comme ilet No 72 borné par l'avenue Leake, les rues Tchoupitoulas, Léontine, et Valmont, lequel dit ilet de terre, d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, il sera vendu en vingt lots séparées, chaque lot mesurant comme suit: Lot 1, 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake, formant l'encoignure de la rue Léontine, mesurant 28 pieds 1 pouce 0 ligne à travers la ligne du fond, par une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Le lot 10 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Valmont, mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Lots 11 à 20 inclusivement d'après le plan de C. Milo Williams en ceci référée sont contigus.

3° Une certaine portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 79 1/2 lequel ilet est borné par les rues Water et le fleuve Mississipi, les rues Lyon et Upperline. La propriété d'après un plan de voyer fait le 28 décembre 1901 par H. W. W. Reynolds et d'après un plan de subdivision fait par C. Milo Williams le 2 mars 1904, il sera vendu dans la manière suivante.

Lot A mesurant 76 pieds de face à la rue Water, courant au fleuve Mississipi, s'étendant 825 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne de la rue Upperline sur une profondeur et façade de 825 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Lyon.

Le lot B est contigu au lot A et à la même mesure.

Le lot C est contigu au lot B et à la même mesure que les lots A et B.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et avec tous les voies, droits, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par le fleuve Mississipi, l'avenue Leake (rue Old Front), les rues Léontine et Valmont, ledit ilet étant originalement connu comme ilet D. Eickerville, et d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, il sera vendu comme suit:

Le lot A mesure 93 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Leake, de la courant au fleuve Mississipi en profondeur et façade à la rue Léontine une distance de 770 pieds plus et moins et une profondeur sur la ligne vers la rue Valmont de 775 pieds plus ou moins.

Le lot B mesurant 93 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Leake, de la courant en profondeur au fleuve Mississipi une distance de 775 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Léontine et une distance de 780 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Valmont.

Le lot C mesurant 93 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Leake, de la courant en profondeur au fleuve Mississipi une distance de 780 pieds, plus ou moins, sur la ligne de la rue Léontine par une profondeur et façade sur la ligne de la rue Valmont de 786 pieds, plus ou moins.

5° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 57, lequel ilet est borné par l'avenue Leake, le fleuve Mississipi, l'avenue Napoléon et la rue Jena, laquelle portion de terre d'après un plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 12 novembre 1902, a été divisé en lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et plus tard par un plan de subdivision fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, a été subdivisé en lots A, B et C et sera vendu comme suit

Le lot A, mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Jena, courant au fleuve Mississipi et à une profondeur et façade de 227 pieds plus ou moins sur la ligne la plus près de l'avenue Napoléon et une profondeur de 832 pieds plus ou moins à la rue Jena, formant l'encoignure de ladite rue Jena.

Le lot B mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake, courant au fleuve Mississipi est à une profondeur de 827 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jena et 822 pieds plus ou moins sur la ligne de l'avenue Napoléon

Le lot C mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake, courant au fleuve Mississipi et à une profondeur de 822 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jena et 816 pieds plus ou moins sur la ligne de l'avenue Napoléon.

6° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 144, lequel ilet est borné par les rues Magasin, Camp, Joséphine et St André, ladite portion de terre, d'après un plan fait le 5 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, formant partie du lot original 7 dans l'ilet No 144, mais il est désigné sur le plan par les lettres Milo Williams comme lot E. Ledit lot E mesurant 16 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Magasin, 16 pieds 4 pouces 2 lignes de la largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 106 pieds entre lignes parallèles.

Lots 1 à 9 inclusivement sont contigus et tous face à la rue Liberté.

Les lots 10 et 11 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 12 et 13 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 14 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 15 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même mesure au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes entre lignes parallèles.

Le lot 16 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes entre lignes parallèles.

Le lot 17 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 18 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 19 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot 20 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Liberté, la même largeur à travers la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Robert et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 1 à 9 inclusivement sont contigus et tous face à la rue Liberté.

Les lots 10 et 11 mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Robert, la même largeur au travers de la ligne du fond, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Ces lots sont contigus les uns aux autres.

Le lot 12 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure de la rue Robert

Le lot 13 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les lots 14 et 15 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Le lot 16 mesurant 27 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots 17 et 18 mesurant chacun 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Le lot 19 mesurant 27 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds.

Le lot 20 mesurant 27 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, la même largeur au travers de la ligne du fond, formant l'encoignure de la rue Beulat et ayant une profondeur de 120 pieds.

Les lots 12 à 20 inclusivement sont contigus.

Les lots 21 et 22 sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Beulat la même largeur au travers de la ligne du fond par une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

10° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situées dans l'ilet 87, Premier District, ledit ilet borné par les rues Religieuses, St Thomas, Céleste, Félicité et St James. Ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, est marquée comme lot 5 et est cette moitié du lot original 3 étant le plus près de la rue St James, comme il est démontré par le plan de Williams en ceci référé. Ledit lot 5 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Religieuses sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et est situé à une distance de 156' 10" 2" de l'encoignure de la rue Céleste.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages, connue comme le No 1719 rue Religieuse; les revenus seront annoncés à la vente.

11° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, ilet No 91, borné par les rues St James, St Thomas et Félicité ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, a une façade de 37 pieds 10 pouces 4 lignes à la rue St James, la même mesure au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, le terrain en ceci décrit étant la fin du fond du lot 2 comme il est démontré sur le plan d'arpentage de C. Milo Williams en ceci référé. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 712-14 rue St James. Les revenus seront annoncés à la vente.

12° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans (autrefois dans la ville de Carrollton et Paroisse de Jefferson dans cet Etat) dans l'ilet No 318, borné par les rues Burdette, Fern (autrefois Washington), Mobile (autrefois Dixième) et Nérun (autrefois Napoléon) désignés comme les lots numérotés neuf et dix de l'ilet No 124 B d'après le plan du dit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire le 25 avril 1870, lequel est une copie d'un plan dudit ilet fait par Cheating et Collos architectes, déposé pour références en l'étude de James D. Augustin alors notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la dite rue Burdette sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Numéro Dix formant l'encoignure des dites rues Burdette et Mobile (autrefois Dixième). Les améliorations sont connues le No — rue Burdette. Les revenus seront annoncés à la vente.

13° Toutes les propriétés ci-dessus incluant cette dernière mentionnée sont situées dans l'ilet 92, premier district borné par les rues St Thomas, Chippewa, St James et Market. Cet à propriété a été arpentée et subdivisée par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, et d'après un plan d'arpentage sera offerte comme suit A B C D E F G H. Le lot A est à l'angle offert dans cette annonce et est décrit comme suit:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant situé dans le premier district de cette ville, ilet No 92 borné par les rues St James, St Thomas et Félicité, ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, a une façade de 37 pieds 10 pouces 4 lignes à la rue St James, la même mesure au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, le terrain en ceci décrit étant la fin du fond du lot 2 comme il est démontré sur le plan d'arpentage de C. Milo Williams en ceci référé. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 712-14 rue St James. Les revenus seront annoncés à la vente.

12° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans (autrefois dans la ville de Carrollton et Paroisse de Jefferson dans cet Etat) dans l'ilet No 318, borné par les rues Burdette, Fern (autrefois Washington), Mobile (autrefois Dixième) et Nérun (autrefois Napoléon) désignés comme les lots numérotés neuf et dix de l'ilet No 124 B d'après le plan du dit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire le 25 avril 1870, lequel est une copie d'un plan dudit ilet fait par Cheating et Collos architectes, déposé pour références en l'étude de James D. Augustin alors notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la dite rue Burdette sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Numéro Dix formant l'encoignure des dites rues Burdette et Mobile (autrefois Dixième). Les améliorations sont connues le No — rue Burdette. Les revenus seront annoncés à la vente.

13° Toutes les propriétés ci-dessus incluant cette dernière mentionnée sont situées dans l'ilet 92, premier district borné par les rues St Thomas, Chippewa, St James et Market. Cet à propriété a été arpentée et subdivisée par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, et d'après un plan d'arpentage sera offerte comme suit A B C D E F G H. Le lot A est à l'angle offert dans cette annonce et est décrit comme suit:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges dépendances servitudes et avantages y appartenant situé dans le premier district de cette ville, ilet No 92 borné par les rues St James, St Thomas et Félicité